

INFORMATION DES CHEFS D'ENTREPRISES SUR LA TENUE ET L'UTILISATION DU FICHER CONSULAIRE DE LA CCI DE L'HERAULT

Les informations relatives aux Entreprises enregistrées dans le Fichier Consulaire et traitées dans certaines bases de données sont réservées à l'usage des Services concernés de la CCI de l'Hérault et sont directement liées à l'exercice des missions de notre Chambre Consulaire : aide et assistance technique aux Entreprises, information et animation du tissu économique local, organisation des élections consulaires,...

Les Services aux Entreprises de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault et la Direction de la Dynamique Territoriale et des Etudes Economiques disposent de moyens informatiques pour gérer le fichier des entreprises, communément appelé "Fichier Consulaire", et le valoriser à travers plusieurs bases de données économiques.

La CCI de l'Hérault procède à la diffusion de certaines des informations issues du Fichier Consulaire sous forme de listes d'Entreprises, d'annuaires ou de fichiers de renseignements commerciaux. Elle exploite par ailleurs un traitement relatif au suivi de la Gestion de la Relation Client et mène des actions visant au rapprochement ou au regroupement des Entreprises, en fonction de leurs pôles d'intérêts.

Conformément aux dispositions de l'article 38 de la Loi n° 78 -17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez du droit de vous opposer pour motif légitime à ce que des informations nominatives vous concernant fassent l'objet d'un traitement, sauf lorsque la Loi en dispose autrement, ce qui est le cas tant pour le Fichier Consulaire destiné à l'établissement des listes électorales que pour les bases de données et les bases d'informations économiques.

En vertu des articles 39 et suivants de la Loi, vous pouvez obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations concernant votre Entreprise en vous adressant auprès du Service "Fichier Consulaire" : soit par téléphone au 04 99 51 52 14 ou 04 99 51 52 45, soit par fax au 04 89 06 99 49, soit par Email à l'adresse fichier@herault.cci.fr, soit encore par courrier à l'adresse suivante :

CCI de l'Hérault – Direction des Formalités
Service Fichier Consulaire
CS 90066
34137 MAUGUIO CEDEX



André DELJARRY
Président de la CCI de l'Hérault

Diffusion : Affichage dans les espaces d'accueil du Public (délégations, antennes, Création, CFE/Fichier), sur les panneaux d'information, diffusion sur le site internet de la CCI 34 et via ses outils de communication externe.